



Élection du 6 décembre 2018

Commission administrative paritaire des IPEF (Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts)

Vos candidat-e-s **Cfdt** à la Commission Administrative Paritaire des IPEF

Administrations centrales

M. Nadou CADIC
M. Jérôme BURQ
Mme Thuriane MAHE
M. Éric VINDIMIAN
Mme Madeleine ASDRUBAL

grade	affectation
IGPEF	MTES DML
IGPEF	MAA CGAAER
ICPEF	MTES DHUP
IGPEF	MTES CGEDD
IGPEF	MAA CGAAER

Administrations déconcentrées

Mme Cendrine PIERRE
M. Frédéric LALOY

grade	affectation
ICPEF	MTES DREAL Auvergne Rhône-Alpes
ICPEF	MAA DRAAF Pays de la Loire

Opérateurs publics

M. Antoine PELLETIER
M. Philippe HEDRICH
Mme Patricia SOYSOUVANH BIGEARD
M. Thierry DEGRAVE
M. Claude TORRE
M. Jean-André GUILLERMIN

grade	affectation
IPEF	MTES ENPC
ICPEF	MAA Permanent SGEN CFTD
IPEF	MAA EPLEFPA
IPEF	MAA EPLEFPA Yvetot
ICPEF	Agence Française de Développement
ICPEF	MTES Voies Navigables de France

Collectivité territoriale

M. Nicolas PRUDHOMME

grade	affectation
IPEF	Conseil Départemental des Yvelines



Le **6 décembre 2018**, vous allez élire, par correspondance, vos représentants à la Commission Administrative Paritaire (CAP). Ils seront amenés à prendre position sur les avis que la CAP doit donner en matière de recrutement, de titularisation, d'avancement de grade et de mobilité, ainsi que sur des questions d'ordre individuel. **Mais, voter Cfdt pour la CAP des IPEF, c'est aussi choisir les élus qui défendront vos droits collectifs, qui pourront les relayer au plus haut niveau par la confédération nationale Cfdt pour pousser les employeurs publics à engager une véritable négociation au sein du plan « Action publique 2022 ».**

En effet, ce plan « **Action publique 2022** » s'annonce particulièrement **impactant pour les IPEF** : basculement dans un régime de retraite par points commun avec les salariés à partir de 2025, **abandon de nombreuses missions et compétences** par l'Etat et ses opérateurs, primes au départ volontaire pour inciter les fonctionnaires à partir dans le privé, suppression d'effectifs de fonctionnaires dans les missions d'encadrement, d'enseignement, d'expertise et de gestion de projets au profit, soit du **privé** (par appel d'offres), soit de **contractuels** de l'État (contrats de 5, 10 ou 15 ans), etc.

Plus que jamais, **fin novembre**, il vous faut donc **voter pour la Cfdt**, force syndicale réformatrice, en capacité d'obtenir un véritable dialogue avec **tous les employeurs publics**, ponctué par des **résultats et des garanties pour tous les fonctionnaires et les IPEF en particulier !**

LE SYNDICALISME CHANGE DE VISAGE



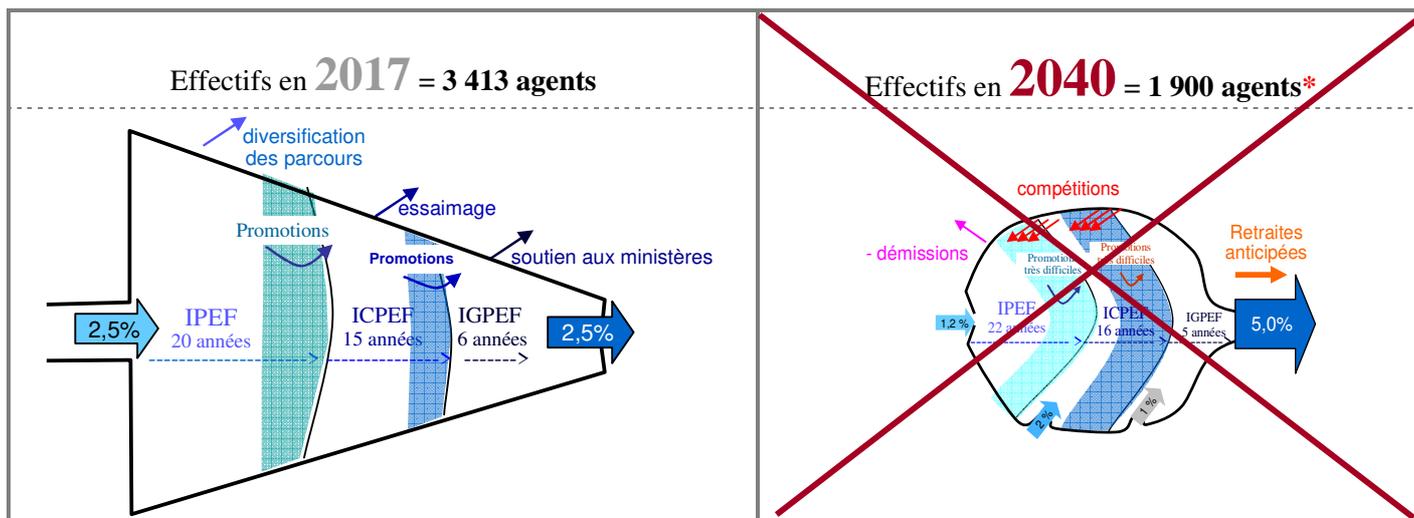
Avec les candidats **Cfdt** à la CAP des IPEF, défendons une haute fonction publique attachée au bien public et techniquement compétente pour conduire les quatre grandes transitions : écologique, agronomique, énergétique et numérique !

N'attendez pas le jeudi 6 décembre 2018 ! en effet, chaque électeur va recevoir plusieurs enveloppes (dites « kit électoral ») contenant le matériel de vote pour plusieurs scrutins différents :

- la **commission administrative paritaire (CAP nationale) des IPEF**
Ce scrutin sera **exclusivement par correspondance** et pourra être, dans les faits, **clos dès le mardi 4 décembre** !
En effet, l'instruction précise que "le votant adresse son vote, soit par **voie postale**, soit par la **voie du courrier interne des services, au bureau de vote dont il dépend**". L'enveloppe, quel que soit son mode d'acheminement, doit **parvenir au bureau de vote central (MTES/SG/DRH/RS) avant l'heure de clôture du scrutin = avant 16h le jeudi 6 décembre 2018**.
- le **comité technique ministériel CTM** (MAA, MTES, MCT, PM, autres ministères...)
- le **comité technique "spécial", ou "de proximité" ou "d'établissement" etc.**, selon votre organisme employeur.

La place des sciences et techniques dans la fonction publique est en grand danger avec « Action publique 2022 » !
Le rapport publié en juin 2018 "Service public, se réinventer pour mieux servir"/Nos 22 propositions pour changer de modèle", comporte 152 pages d'analyses et propositions pour la modernisation des fonctions publiques **sans aucune citation**, ni du mot "ingénieur", ni du mot "sciences" ! Sauf, bien sûr, pour citer "police scientifique" ou "sciences politiques" ! Il faut donc dès maintenant engager le dialogue avec les employeurs publics pour éviter que les jeunes fonctionnaires formés aux sciences et techniques soient prisonniers d'un **scénario-catastrophe** (schéma ci-après), alors même que sont proclamées des **politiques publiques de long terme, ambitieuses et de transitions...** mais qui devraient être conduites et pilotées par des **contractuels et des prestataires** en lieu et place des fonctionnaires compétents attachés au bien public ? Avec la même **garantie déontologique** ? Avec la même **compétence** et le même sens de **l'intérêt général** nécessaire pour résister aux pressions des lobbies ?

Le scénario-catastrophe « IPEF du futur » à combattre avec la **Cfdt** :



Le corps des IPEF rassemble (en 2017) **3 413 agents** (dont seulement 1989 agents en "Position Normale d'Activité"), avec une baisse tendancielle d'effectifs depuis sa création. En effet, il y avait environ **5 600 agents** répartis (avant les fusions) dans les différents corps d'ingénieurs successivement fusionnés. Depuis, le recrutement des IPEF par concours externe est limité à **45 entrées** par an dans le corps, ce qui annonce un "effectif-pivot" stabilisé de **1912 IPEF** seulement (42,5 années d'activités x 45/an = 1912)

OUI, il est possible d'enrayer ce scénario-catastrophe, mais il y a urgence pour que les élus **Cfdt** soient nombreux à la CAP des IPEF, ainsi qu'aux CT ministériels et spécialisés.

Ils engageront alors, avec le **relais national** apporté par la confédération **Cfdt** auprès du **gouvernement**, un véritable dialogue avec les différents employeurs publics pour que, au-delà de la défense des agents pour des pratiques de gestion plus justes et plus équitables de leur **parcours professionnel et de leur rémunération**, soit élaborée une **vision d'avenir de la haute fonction publique**, avec des fonctionnaires (et non pas seulement des contractuels...) de **formation scientifique et technique** et ayant une **retraite équitable par rapport au privé** (inclusion des primes dans la comptabilisation des points, parcours professionnels sans verrous,...).

Du 22 novembre au 6 décembre 2018, faites le bon choix Cfdt !

CFDT PERMANENCE NATIONALE
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, AUTOROUTES & MER
30 PASSAGE DE L'ARCHE - 92055 LA DÉFENSE CEDEX
☎ 01 40 81 24 00 - ✉ CFD.T.SYNDICAT@I-CARRE.NET

